

## COMPTE-RENDU ASSEMBLEE PLENIER SPPPI ESTUAIRE ADOUR 12 MARS 2021

### Participants à la réunion de l'assemblée plénière du SPPPI Estuaire Adour

#### Présents :

M. LE MOING-SURZUR – Sous-Préfet de Bayonne.  
Mme HARDOUIN – Adjointe à la transition écologique, solidaire et citoyenne, Ville de Bayonne, Conseillère communautaire, Communauté d'Agglomération Pays Basque.  
M. BERGE – Conseiller Régional, Délégué Ports et aéroports, Région Nouvelle-Aquitaine.  
Mme NOGARO – Adjointe Développement économique, Économie Sociale et Solidaire, Commerce et Agriculture Vice-Présidente en charge de la Transition écologique, de l'agriculture et des déplacements, Communauté de communes Le Seignanx.  
M. GONZALEZ – Maire, Ville de Boucau.  
Mme DEQUEKER – Adjointe, Ville d'Anglet, Conseillère communautaire Communauté d'Agglomération Pays Basque.  
Mme BIRLES – Conseillère municipale, Ville de Tarnos.  
M. GUNSETT – Directeur Services Techniques, Ville d'Anglet.  
M. MABILLET – Adjoint Transition écologique, Mobilité, Participation citoyenne, Ville de Tarnos.  
M. AGOSTINI – Adjoint sous-direction du Port de Bayonne, Région Nouvelle-Aquitaine.  
Mme WOULDSTRA – Collaboratrice gestion portuaire, Région Nouvelle-Aquitaine.  
M. LUSSON – Directeur, ALKION TERMINAL BAYONNE.  
Mme CAPDEVILLE – Responsable Environnement, Communauté de Communes le Seignanx.  
M. JOUVE – Technicien, Ville de Tarnos.  
M. MARTY – Directeur Ports et Equipements, CCI BAYONNE PAYS BASQUE  
M. LAJUSTICIA – Responsable Adjoint chargé de l'exploitation, CCI BAYONNE PAYS BASQUE.  
M. BERTRAND – Ingénieur Environnement Santé, ARS Nouvelle-Aquitaine.  
M. DUBERT – Responsable Antenne Bayonne, DREAL Nouvelle Aquitaine UD64.  
Mme BAREILLE – Animatrice SAGE Adour aval, Institution Adour  
M. TERRASSE – Directeur des Ressources Humaines et Environnement, CELSA France.  
Mme CHOUPAY – Directrice Usine Tarnos, TIMAC AGRO.  
M. KHAMMOUNI – Directeur Sud-Ouest, TIMAC AGRO.  
Mme CECCATO – Responsable Environnement DASSAULT AVIATION.  
M. LANYOU – Secrétaire CFDT Chimie Energie Adour Pyrénées.  
M. MONTERO – Représentant CFDT Chimie Energie Adour Pyrénées.  
M. BOTELLA – Président, Association des Habitants du Quartier St Bernard.  
M. BILHERE – Représentant AMIC.  
M. LAPIERRE – Représentant SEPANSO 40.  
M. BAYLE – Représentant SEPANSO 64.  
M. PUSSE – Représentant ZIPADOUR.  
M. VIGE – Représentant ZIPADOUR.  
M. ARDIACO – Représentant ADALA.  
M. LEUENBERGER – Représentant CADE.  
M. MARTI – Représentant CADE.  
M. VALMASSONI - Project Manager, SURFRIDER FOUNDATION.  
M. LAGRABE - Adjoint Chef de groupement OUEST, SDIS 64.

#### Excusés :

Mme ETCHEGARAY – Secrétaire général sous-Préfecture de Dax.  
Mme COLIN – Directrice Transition Ecologique et Energétique, Communauté d'Agglomération Pays Basque.  
M. GUIHARD – Directeur MAISICA, Président Port Bayonne Avenir.  
M. VIDAL – SOS Littoral Angloy.  
M. GARRETA – CCI Bayonne Pays Basque.  
M. GUIHARD – MAISICA et Port Bayonne Avenir.

#### Animation :

M. Valérie BEDERE – ECOSCOPE.

## ORDRE DU JOUR

### Fonctionnement SPPPI Estuaire de l'Adour

- Changement de siège social : en lien avec la Présidence CAPB.
- Proposition suppléant Présidence.
- Budget prévisionnel 2021.
- Mission Animation et Logistique SPPPI Estuaire de l'Adour.

### Bilan annuel des alertes Nuisances 2020

- Présentation du suivi de la procédure Alerte Nuisances.
- Point sur les améliorations sur sites industriels.

### GT Communication EDZ

- Présentation de la méthodologie de travail retenue.

Questions diverses : demandes et/ou propositions des membres du SPPPI.

## Ouverture de la séance

### Mme HARDOUIN – Présidente du SPPPI Estuaire de l'Adour

Je vous remercie pour votre présence au sein de cette première assemblée plénière du SPPPI Estuaire de l'Adour pour l'année 2021. Je rappelle que la réunion est également accessible à distance et que nous avons donc quelques personnes connectées en visio-conférence.

Madame ETCHEGARAY, secrétaire générale de la sous-préfecture de Dax et qui représente M. BARON nouvellement nommé, avait prévu de participer à cette réunion mais n'a pas pu se connecter en raison d'un problème technique.

Nous accueillons également pour sa première plénière, M. Le Moing-Surzur, sous-préfet de Bayonne à qui je laisse la parole.

### M. LE MOING-SURZUR

Merci Madame la Présidente. Bonjour Mesdames et Messieurs. Philippe LE MOING-SURZUR, je suis le nouveau Sous-Préfet de Bayonne depuis 6 semaines. J'ai déjà assisté à un bureau du SPPPI Estuaire de l'Adour.

## Fonctionnement du SPPPI Estuaire de l'Adour

### Mme HARDOUIN – Présidente du SPPPI Estuaire de l'Adour

En premier point de l'ordre du jour, nous devons procéder à la mise à jour des statuts de l'Association SPPPI Estuaire de l'Adour pour en modifier le siège social en le transférant à la CAPB.

Y a-t-il une opposition ? (pas d'opposition) Je vous remercie.

Nous avons également une demande concernant la possibilité de suppléer aux fonctions de présidence en cas de carence temporaire. Nous avons proposé en Bureau que le trésorier de l'association assure cette fonction en cas de besoin.

Y a-t-il une opposition ? (pas d'opposition) Je vous remercie.

Avec votre accord, je me chargerai des formalités de mise à jour des statuts en ce sens.

### M. BAYLE – SEPANSO 64

Ces deux points concernent la modification des statuts. Sera-t-il possible d'en profiter pour intégrer les associations SOS Littoral Angloy et AMIC.

Mme BEDERE – SPPPI Estuaire Adour

Il y a deux documents distincts. Les statuts fixent le fonctionnement de l'Association SPPPI Estuaire de l'Adour qui assure le portage financier des travaux du SPPPI. Vous évoquez l'arrêté inter préfectoral qui définit notamment la composition du SPPPI.

M. LE MOING-SURZUR – Sous-préfet de Bayonne

Nous allons regarder les éléments à modifier au sein de l'arrêté inter préfectoral.

Mme HARDOUIN – Présidente SPPPI Estuaire Adour

Concernant le budget du SPPPI pour 2021, il reste constant :

Les recettes sont constituées des contributions suivantes :

ETAT 10000 €

REGION NA 10000 €

CAPB 7000 €

CCI BAYONNE PAYS BASQUE 5000 €

Communauté de Communes Le Seignanx 3600 €

PORT BAYONNE AVENIR 4000 €

ALKION + CELSA France + TIMAC AGRO 6000 €

Les dépenses annuelles sont constituées des prestations suivantes :

Animation-Logistique 34920€

Comptabilité 1440€

Hébergement site internet 200€

Autres (réseau SPPPI, études, etc) 9040€

Je vous indique également que le Bureau du SPPPI a retenu l'offre d'ECOSCOPE pour la prestation d'animation et de logistique des travaux du SPPPI.

## Bilan des alertes Nuisances 2020

Mme BEDERE – Animation et logistique du SPPPI Estuaire de l'Adour





## Taux de réponses

Nombre total de réponses traitées

> 2269 enregistrées, mises en ligne, saisies et triées pour bilan.

### Taux de réponses

CCIBPB	>90%
ALKION TERMINAL BAYONNE	>96%
TIMAC AGRO	>91%
MAISICA	>91%
CELSA France	>29%
DASSAULT AVIATION	>94%
LAMINOIRS DES LANDES	>93%
ANGLET	>85%

### Identification des sources

Odeurs : Plusieurs épisodes en continuité sans source identifiée. 1 épisode en août identifié par ATB.

Bruit : CELSA ou lâcher de ferrailles citée 120 fois Période de travaux en octobre avec vibrations + dépassement en juillet– Panne du sonomètre du 18/07 au 13/11.

Poussières : 1 alerte mais confirmée en novembre Campagne de séchage de 15jPas de source identifiée pour les autres.

M. KHAMMOUNY – TIMAC AGRO

Il me semble que nous répondons à chaque alerte. Est-ce que vous prenez en considération seulement les réponses formulées dans les délais.

Mme BEDERE – SPPPI Estuaire Adour

Il n'y a pas de délai. Je saisis toutes les réponses. Le delta est lié au fait que parfois une fiche mentionne 3 nuisances distinctes et que vous apportez une réponse à la nuisance qui peut vous concerner seulement. Pour le bilan, je saisis 3 lignes distinctes pour cette même et unique fiche.

M. PUSSE – ZIPADOUR

Je suis nouveau dans le SPPPI. Je constate que le riverain qui émet une fiche alerte n'est pas informé de la suite qui est donnée, ni accusé de réception ni réponse à venir.

J'ai regardé toutes les nuisances et j'ai vu qu'une seule entreprise ne répondait pas. J'en ai déduit que celle-là est coupable.

Mme BEDERE – SPPPI Estuaire Adour

Je vous remercie pour ce retour. Il faut rappeler que la procédure Alerte Nuisances est une démarche volontaire qui ne répond à aucune obligation et qui s'appuie sur la volonté de transparence des membres du SPPPI. La procédure est effectivement perfectible et c'est le moment d'en discuter. Concernant l'accusé de réception, je pense qu'on doit pouvoir en automatiser la diffusion par le site internet. En revanche, concernant la mise en ligne des réponses, elle peut être étalée dans le temps et il serait très lourd d'en informer systématiquement le riverain ayant émis l'alerte.

Mme HARDOUIN – Présidente SPPPI Estuaire Adour

On pourrait ajouter une information de la procédure sur le site sur la page où sont saisies les alertes.

Mme BEDERE – SPPPI Estuaire Adour

Le SPPPI est un organe de concertation et de débat. Nous sommes à l'interface entre les parties prenantes dans une démarche volontaire. Nous devons aussi rester dans des proportions gérables au regard des moyens dont nous disposons.

M. LE MOING-SURZUR – Sous-préfet de Bayonne

Il faut être vigilant sur la question des moyens de ce système qui repose sur la bonne volonté des acteurs. Il faut se féliciter de l'existence de cette procédure et ne pas essayer de lui demander de faire plus que ce qu'elle ne peut, compte-tenu du cadre de collaboration et des limites des moyens humains.

M. BERGE – Région Nouvelle-Aquitaine

Le SPPPI est réglementaire, régit par l'arrêté inter-préfectoral qui précise sa mission de concertation. Il y a quelques années, les acteurs ont eu la volonté d'allouer des moyens dans un souci de transparence et de gouvernance environnementale. C'est à ce moment qu'il a été décidé de créer l'association support. Toute cette organisation est un choix politique de financer ces travaux et notamment l'assistance à maîtrise d'ouvrage réalisée par Mme BEDERE.

M. BOTELLA – AHQSB

Nous étions le 12<sup>e</sup> SPPPI créé sous l'égide de l'Etat. Quand il s'est agi de lancer l'étude de zone, le SPPPI ne pouvait être attribuable de subvention. Il a fallu créer l'association. Cela a facilité le fonctionnement du SPPPI et notamment la mission réalisée par Mme BEDERE pour animer les travaux.

Par ailleurs, le constat de nuisances ne déclenche pas forcément une fiche. Parfois, nous agissons en appelant directement l'entreprise.

Nous constatons récemment une baisse des épisodes d'odeurs d'engrais.



## Alertes Nuisances

- **277 alertes Anglet**
  - 150 Bruit
  - 87 Odeur
  - 23 Odeur - Bruit
  - 14 Odeur - Poussières ou Air
  - 3 Poussières
- **39 alertes Boucau**
  - 25 Bruit
  - 10 Odeur
  - 2 Odeur - Bruit ou Air
  - 2 Vibrations
- **37 alertes Tarnos**
  - 20 Bruit
  - 12 Odeur
  - 3 Odeur - Air ou Bruit, Bruit - Vibrations
  - 1 Poussières
  - 1 éclairage
- **1 alerte Bayonne**
  - 1 Odeur - Poussières

M. BAYLE – SEPANSO 64

A-t-on examiné les raisons pour lesquelles il y a moins d'alertes sur Tarnos et Boucau ?

Mme BEDERE – SPPPI Estuaire Adour

Nous n'avons pas fait cette recherche, il est possible que l'information soit mieux diffusée sur la commune d'Anglet qui a mis en place des dispositifs de suivi des alertes.

M. BERGE – Région Nouvelle-Aquitaine

L'étude serait intéressante. Il faut aussi évoquer les éléments de météorologie. On peut se féliciter de l'augmentation du nombre de contributeurs même si on ne se félicite pas de l'augmentation du nombre d'alertes.

Mme BEDERE – SPPPI Estuaire Adour

On constate effectivement que ce sont des groupes différents des contributeurs pour les nuisances par leur localisation géographique. Ces éléments avaient été pris en compte par le bureau d'études pour l'étude de zone.



## Alertes Odeur

155 Alertes Odeurs

40 contributeurs

29 sur Anglet

8 sur Boucau

3 sur Tarnos

du 19 au 26/06 → 13 contributeurs  
sur les 3 communes

du 26 au 30/03 → 10 contributeurs à  
Anglet



## Alertes Odeur

Les types d'odeurs perçues :

133 Choux, ammoniac, œuf pourri,

Gaz de ville, égout-excréments

32 Gaz échappement, brûlé, bitume

Engrais

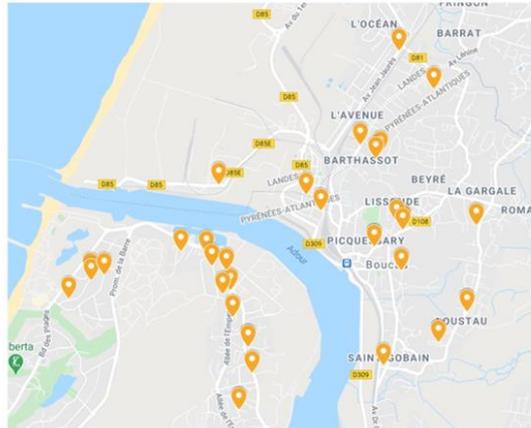




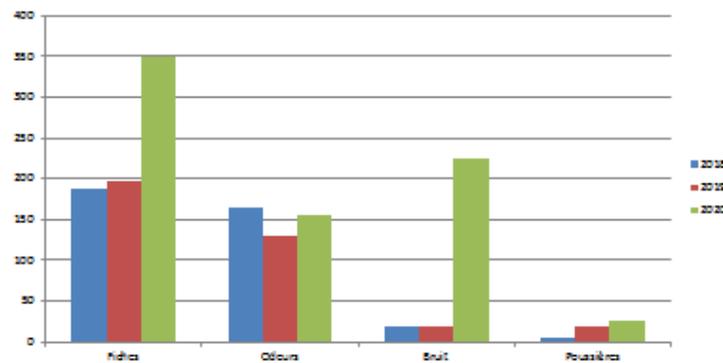
## Alertes Bruit

**224 alertes Bruit**  
**dont 3 vibrations**  
**50 contributeurs**  
**29 sur Anglet**  
**12 sur Boucau**  
**9 sur Tarnos**

**du 11 au 15/12 → 8 à Anglet**  
**du 2 au 4/12 → 6 sur les 3 communes**  
**du 24 au 30/11 → 8 sur les 3 communes**



## Evolutions Alertes 2018-2020



Mme HARDOUIN – Présidente SPPPI Estuaire Adour

On peut penser que la diffusion et la connaissance du SPPPI et de la procédure ont pu générer une augmentation des usagers et donc des fiches émises.

M. BILHERE – AMIC

A contrario, certains riverains se sont lassés devant l'absence de réponses et d'actions efficaces sur les nuisances et ont cessé de formuler des fiches alertes.

Mme BEDERE – SPPPI Estuaire Adour

Effectivement, on peut constater un renouvellement des contributeurs au cours des 2 dernières années.



## Evolutions Episodes 2018-2020

2018	2019	2020
<b>Odeurs</b> → 12 au 17/11 : Anglet, Bayonne, Boucau, Tames → 2 au 4/10 : Anglet, Boucau, Tames → 27 au 31/08 : Anglet, Bayonne, Boucau, Tames → 12 au 17/08 : Anglet → 2 au 4/04 : Anglet → 6 au 10/05 : Anglet, Boucau, Tames → 27 au 29/03 : Anglet, Boucau, Tames → 14 au 16/02 et 22 au 23/02 : Anglet, Boucau, Tames → 27/01 au 2/02 : Anglet  <b>Bruit</b> → 2 au 4/07 : Anglet	<b>Odeurs</b> → 23 au 30/09 : Boucau, Tames, Anglet → 15 au 21/07, 18 au 21/08 et du 25/08 au 6/09 : Anglet → 15 au 27/02 : Anglet, Bayonne, Tames  <b>Bruit</b> → 8 au 12/09 : Anglet → 4 au 9/05 : Anglet et Tames	<b>Odeurs</b> → 23/11 : Anglet → 27 au 28/07 : Anglet → 19 au 26/04 : Anglet et Tames → 26/03 au 4/04 : Anglet et Tames → 19/03 au 23/03 : Anglet, Boucau et Tames → 02/01 au 04/01 : Anglet  <b>Bruit</b> → 11/12 au 15/12 : Anglet, Boucau et Tames → 25/11 au 30/11 : Anglet, Boucau et Tames → 11/11 au 17/11 : Anglet et Tames → 06/10 au 7/10 : Anglet et Tames → 06/08 au 7/09 : Anglet → 29/08 au 1/09 : Anglet → 27 au 29/07 : Anglet → 17 au 19/07 : Anglet et Tames → 18 au 24/03 : Anglet et Boucau → 11 au 13/03 : Anglet → 2 au 5/02 : Anglet → 5 au 9/01 : Anglet

M. ARDIACO – ADALA

On constate des vibrations la nuit. A-t-on connaissance de vibrations au niveau des industries ? des créneaux d'émission ?

M. TERRASSE – CELSA France

On a eu effectivement un épisode de vibrations au cours des travaux qui ont duré plus que prévu suite à une casse. Les pale-plates en acier ont été enfoncées dans le sol à la machine ce qui a créé ces vibrations. On a communiqué avec les riverains qui nous ont appelés. Ces vibrations se sont produites en journée et hors week-end. En dehors de cette période, le site n'a pas d'équipement qui puisse générer des vibrations.

Les éléments qui suivent ont été présentés en CSS au mois de décembre.

Pour information, on a mis beaucoup de temps pour recruter une personne sur les aspects environnement. Cette personne est arrivée en mars. Plus la fiche d'alerte Nuisances est précise mieux on pourra en traiter les données. On traitera, en priorité, lorsqu'il y a un faisceau de concordances. Le traitement des fiches nuisances a un coût de 180€/fiche pour leur analyse par l'acousticien. Lorsqu'une fiche présente des propos injurieux je ne la traite pas.

## Améliorations sites industriels



### Bilan environnemental – Bruit - 2020

- Résultats 2020
  - Fiches de nuisances bruit 2019 : 35
  - Un accroissement exponentiel des plaintes au regard de l'activité de Celsa France qui n'a pas variée (voir diminuée durant la période de confinement)
  - 39 fiches de nuisances bruit du 01/01/2020 au 14/06/2020
    - 1 plainte avérée

2019/2020	2019	Éléments plus ou moins nouveaux et de temps en temps selon l'état des lieux.	Le nombre d'émissions a augmenté en raison de l'augmentation d'activité industrielle. Cependant, il y a eu une diminution de la nuit du 23 mai 2020. Ce phénomène est lié à une baisse d'activité de nuit du fait de cette période exceptionnelle de confinement.
-----------	------	--	---

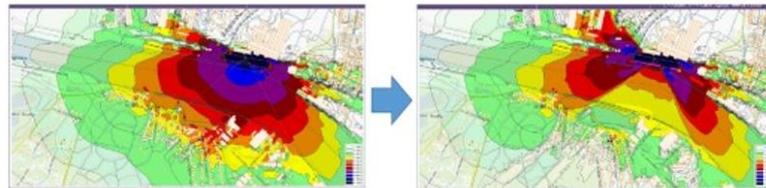
- 128 fiches de nuisances Bruit du 15/06/2020 au 04/12/2020
  - 4 personnes → 75 fiches de nuisances bruit sur cette période : 60%
  - 10 fiches de nuisances → travaux du laminier sur une période de 15 jours
    - Nuisances avérées – bruit et vibration → contact avec riverains pour renseignements sur origine
- Difficultés rencontrées:
  - Panne du sonomètre au 18 juillet 2020
    - Pas d'intervention de l'entreprise de maintenance avant le 2 décembre 2020
  - Données récupérables à partir du 13 novembre 2020
    - L'étude des fiches de nuisances se fera sur celles qui ont été enregistrées à partir du 13 novembre 2020

## Améliorations sites industriels



### Modifications et améliorations des installations

- Phase 1 : Modélisation sur mise en place d'une paroi d'isolant phonique



## Améliorations sites industriels



### Modification et amélioration des installations



- Phase 2 : Mise en place d'une paroi d'isolant phonique au niveau du parc à ferraille
- Les travaux ont été réalisés par la société ALFACOUSTIC sur l'arrêt du mois d'août 2020



## Améliorations sites industriels



### Modifications et améliorations des installations



- Phase 3 : Validation de l'efficacité



Position panneau	Panneau vide		Panneau à moitié rempli		Panneau plein	
	Pd	L <sub>eq</sub> (dB(A))	Pd	L <sub>eq</sub> (dB(A))	Pd	L <sub>eq</sub> (dB(A))
à droite à 40 m	N°1	55,2	N°1	54,0	N°9	87,2
à gauche à 40 m	N°9	60,0	N°11	58,2	N°13	85,5
à gauche à 20 m	N°14	57,2	N°17	58,2	N°19	86,0
à droite à 20 m	N°20	56,2	N°21	56,5	N°23	84,5

Tableau n°6 : niveaux sonores L<sub>eq</sub> en dB d'impact de déchets de ferraille

Position panneau	Panneau vide		Panneau à moitié rempli		Panneau plein	
	Pd	L <sub>eq</sub> (dB(A))	Pd	L <sub>eq</sub> (dB(A))	Pd	L <sub>eq</sub> (dB(A))
à droite à 40 m	N°35	55,0	N°37	55	N°40	85,8
à gauche à 40 m	N°38	60,1	N°39	60,8	N°33	87
à gauche à 20 m	N°22	56,3	N°25	52,1	N°26	86,6
à droite à 20 m	N°14	55,5	N°17	56,1	N°21	85,2

Tableau n°7 : niveaux sonores L<sub>eq</sub> en dB d'impact de déchets de ferraille

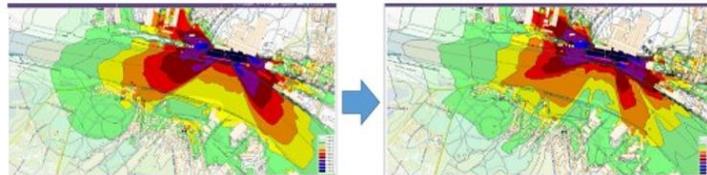


## Améliorations sites industriels



### Modification et amélioration des installations

- Phase 4 : Optimisation
  - Etude spécifique avec SPC Acoustique

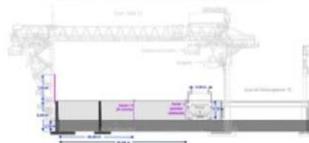


## Améliorations sites industriels



### Modification et amélioration des installations

- Phase 4 : Optimisation
  - Etude spécifique avec SPC Acoustique
  - Etude de la modification des distances par rapports au mur anti-bruit des chargements de panier
    - Evaluation des travaux à réaliser
    - Evaluation des changements sur le process de production
    - Etude d'un planning de réalisation



M. BILHERE - AMIC

Je suis troublé par le doute quant au terme de « rationalité » des fiches. Nous parlons de faits. Quand on relève des niveaux de 80dB à 1h du matin à plus de 1000m du site, on est rationnel. Nous refusons la réponse de « pic aux normes ». Les alertes ne sont pas seulement un ressenti et les niveaux de bruit ne sont pas aux normes. Je dépose les références réglementaires pour les annexer au PV.

M. TERRASSE – CELSA France

La réglementation fixe des seuils d'émergence à respecter. Nous ne sommes pas responsables d'une nuisance quand nous sommes dans le respect des seuils d'émergence. Nous essayons au maximum de diminuer les impacts. Nous aurions pu nous contenter de dire que nous sommes dans les normes et ne rien faire. Nous travaillons sur les pics comme nous nous y sommes engagés car nous pensons que c'est le facteur le plus gênant. On a mis en place le mur anti-bruit, on a changé l'organisation interne, on va faire des travaux pour diminuer encore cet aspect-là.

M. LE MOING-SURZUR – Sous-préfet de Bayonne

L'industriel est soumis à un arrêté qui fixe les seuils réglementaires. Il peut y avoir un débat sur la qualité des mesures mais les services de l'Etat sont là pour surveiller la conformité avec les règles et appliquent des sanctions lorsqu'elles ne sont pas respectées.

Les nuisances évoquées sont reconnues, on n'est pas dans l'infraction et c'est la volonté qui fait qu'on va vers une amélioration de la situation.

M. GUNSETT – Ville d'Anglet

Je souhaiterais apporter une nuance sur le chiffre des 4 personnes qui émettent 70% des alertes. La plateforme du SPPPI peut atteindre ses limites avec notamment la lassitude de certains riverains qui n'y contribuent plus. Au sein de la mairie, nous constatons une lassitude généralisée au niveau des quartiers de Chiberta et de Blancpignon.

Notre sonomètre révèle des émergences violentes avérées. On atteint nos limites au niveau de l'arrêté préfectoral qui ne prend pas en compte ce type de nuisances. Il y a un travail et une amélioration à faire sur ces pics sonores.

M. BERGE – Région Nouvelle-Aquitaine

Les élus et les collectivités sont conscients des nuisances et souhaitent les diminuer.

Historiquement, CELSA n'a pas toujours collaboré de la manière la plus proactive sur ces sujets. A présent, nous avons des interlocuteurs qui veulent avancer dans ce sens.

Il nous faut avoir un retour le plus objectif sur l'efficacité des mesures qui sont prises.

On partage l'analyse de la Mairie d'Anglet et des associations sur la question des pics. Il est évident qu'il faut que nous soyons en capacité d'avoir une vision claire de ce que sont ces pics et comment l'émergence et l'arrêté préfectoral sont respectés.

Je souhaiterais qu'on mette en parallèle les calculs de la DREAL et ces pics pour qu'on puisse, objectivement, examiner la situation et voir avec l'industriel comment il peut répondre à cette problématique. Il a déjà commencé en mettant en place des process pour les traiter. Encore faut-il que les données soient transparentes. Plus personne n'a intérêt à cacher quoique ce soit. Il y a un changement de culture incontestable au niveau des industriels même si tout n'est pas encore réglé.

Mme DEQUEKER – Ville d'Anglet

Nous savons faire la différence entre le sable du Sahara et les poussières qui sont nombreuses et abondantes même si peu de fiches nuisances les concernent.

Concernant les 4 personnes qui formulent les fiches alertes Bruit, la Ville d'Anglet a mis en place un numéro vert qui nous permet de faire une cartographie des personnes avec leur nom et leur adresse exacte. On dépasse largement les 4 personnes. Ces personnes sont chaque jour plus nombreuses. J'apprécie les efforts que l'entreprise CELSA France essaye de mettre en place. Je rappelle que nous avons fait une demande, il y a bien longtemps, pour être invités à venir constater les travaux d'améliorations notamment du mur anti-bruit et que nous attendons toujours les références des dispositifs relatifs au mur anti-bruit pour les comparer aux résultats du sonomètre.

M. TERRASSE – CELSA France

L'enregistrement se fait à la seconde. La visite du site ne peut se faire en raison des contraintes COVID. Nous tenons tous nos contacts par visioconférence afin d'éviter les contaminations au sein de nos équipes.

M. BOTELLA – ASQHB

Nous n'avons pas reçu les informations portant sur les retombées suite à l'incident du 16/03/2019.

M. DUBERT – DREAL NA

Nous avons déjà donné la réponse. Les données sont disponibles au sein du rapport environnemental.

M. BOTELLA – ASQHB

Nous avons également demandé de constituer un groupe de volontaires pour recueillir les poussières et les faire analyser notamment en comparant avec les filtres de SOGIF. Concernant les particules fines des fumées des écobuages subventionnés et autres portées récemment par les vents du sud et enregistrées par Atmo NA, nous souhaiterions connaître les éléments présents mesurés dont le Césium 137, déchets des essais de bombes atomiques sahariennes des années 60, par la balise de Parme ou de la Sous-Préfecture.

Il y a une relation entre les pathologies observées et l'empoussièrement. J'interroge l'ARS sur la prise en compte des poussières dans le cadre du lien Santé Environnement traité à notre demande dans le Contrat Local Santé de la CAPB.

Mme HARDOUIN – Présidente SPPPI Estuaire Adour

Si une information existe il est important d'y accéder de manière simplifiée.

M. DUBERT – DREAL NA

CELSA France fait des mesures de retombées de poussières régulièrement. Les retombées ont été mesurées en avril 2019 et ne révélaient aucun impact de cet événement. **Rapport joint au présent CR.**

M. MARTY – CCI BAYONNE PAYS BASQUE

Il est important de se rappeler que le SPPPI travaille sur la zone industrialo-portuaire et pas que portuaire. Il manque des réponses d'autres industriels, les abattoirs, gestionnaires de stations d'épuration et autres.

Mme BEDERE – SPPPI Estuaire de l'Adour

La diffusion se fait à destination des membres du SPPPI. Nous avons associé le service Assainissement de la CAPB. Les Abattoirs avaient été sollicités et associés mais ont cessé de répondre.

Il faut voir dans quelle mesure et de quelle manière nous pouvons associer les acteurs évoqués par M. MARTY.

M. BOTELLA – ASQHB

Quand on parle de traitement des eaux usées, en amont, des villes comme Pau et autres sont non conformes. Je rappelle que la France fait l'objet d'un contentieux lourd et couteux par des condamnations en Cour de Justice Européenne pour le non-respect par 169 agglomérations dont la CAPB de la Directive Eaux Résiduaires Urbaines de 1991.

M. LE MOING-SURZUR – Sous-préfet de Bayonne

Dans le cadre du plan de relance des crédits ont été fléchés sur la problématique assainissement pour permettre aux EPCI de réaliser les travaux de mise en conformité des stations. Ce n'est pas de la responsabilité de l'Etat mais celui-ci prend ce sujet en considération.

Mme BEDERE – SPPPI Estuaire de l'Adour

Les demandes des associations concernant un point sur la qualité de l'eau ont bien été prises en compte. La DDTM s'est engagée à faire une présentation lors de la plénière du mois de mai.

## Adour SPPPI Améliorations sites industriels

### 2 NOTRE ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Rejets atmosphérique

Tous nos rejets sont conformes

Des investissements sont quand même engagés afin d'améliorer de façon continue le ressenti olfactif et répondre aux demandes des riverains



13

## Adour SPPPI Améliorations sites industriels

### 3 LES INVESTISSEMENTS DE TIMAC AGRO TARNOS (LIÉS À L'ENVIRONNEMENT)

#### Faits à ce jour pour 2020 :

Gestion des eaux Phase 1  
Technologie lavage des gaz de la cave

#### En cours avant fin d'année :

Remplacement des volets de déchargement

#### Prévus en 2021 :

La Gestion des eaux Phase 2  
Technologie lavage des gaz granulation

Part du budget d'investissements de l'usine pour la recherche d'amélioration de l'impact environnemental

Pour 2020  
40%

Pour 2021  
80%

16

## Adour SPPPI Améliorations sites industriels

### ALKION TERMINAL BAYONNE

- Oxydateur mobile pour traiter les gaz (et donc les odeurs) lors des opérations de nettoyage de 2 des bacs contenant de l'essence de papeterie en vue de l'inspection décennale de ces 2 bacs.

M. LUSSON – ALKION TERMINAL BAYONNE

Depuis 2012, nous disposons d'un oxydateur fixe qui est un équipement expérimental. Les vapeurs sont collectées et dirigées vers l'installation qui les brûle pour éviter les émissions d'odeurs. Nous investissons énormément car c'est un équipement très spécifique qui coûte en termes de temps et de financement.

En 2020, nous avons fait venir en plus un oxydateur mobile pour le nettoyage des bacs. On s'engage à appliquer cette procédure sur les nettoyages à venir.

M. MABILLET – Ville de Tarnos

Le SYDEC nous interrogeait sur le site TIMAC AGRO concernant des eaux de lavage qui auraient été rejetées dans le réseau.

Mme CHOUPAY – TIMAC AGRO

On est en cours d'améliorations sur la gestion des eaux que nous avons présentées à la dernière assemblée plénière pour supprimer tous les rejets. On constate déjà une nette amélioration sur les rejets de nos eaux de ruissellement.

M. KHAMMOUNY – TIMAC AGRO

Nous ne rejetons pas nos eaux de lavage.

## **GT Communication sur l'étude de zone**

**Mme HARDOUIN – Présidente SPPPI Estuaire de l'Adour**

Au cours de la dernière plénière en décembre 2020, Monsieur le Sous-Préfet a proposé la création d'un groupe de travail pour la communication concernant l'étude de zone. Nous avons pris contact avec INERIS et l'ARS qui vont nous accompagner dans ce travail.

Le Bureau du SPPPI étant constitué de l'ensemble des collectivités et des représentants de chaque collègue, il sera chargé de définir la stratégie de communication qui sera présentée en plénière avant diffusion.

La première réunion de ce groupe de travail se tiendra le mardi 23 mars. Lors de cette première réunion, M. GRAMMONT d'INERIS et M. BERTRAND de l'ARS, en concertation avec les services de l'Etat, nous présenteront leur analyse des résultats ainsi que leurs préconisations en termes de définition des cibles, des contenus et des canaux de diffusion.

M. LE MOING-SURZUR – Sous-préfet de Bayonne

Donne lecture de la lettre de mission pour le GT Communication Etude de zone.

M. MARTI – CADE

Quelle est la constitution du GT?

Mme HARDOUIN – Présidente SPPPI Estuaire Adour

Il s'agit du Bureau du SPPPI. Mme BEDERE vous envoie la composition par mail.

**Questions diverses****Mme HARDOUIN – Présidente SPPPI Estuaire de l'Adour**

Je rappelle qu'au regard des disponibilités des différents intervenants, le bilan sur la qualité de l'air et les points demandés sur la qualité de l'eau seront traités lors de la plénière de mai.

M. BILHERE - AMIC

Vidéo « Usine SEVESO ».

Je suis heureux de trouver à l'échelon local, une entité telle que le SPPPI qui gère le risque, qui écoute les préoccupations sanitaires des habitants et veille au retour d'expérience de ce qui s'est passé à ROUEN.

Je reviens sur les demandes déjà formulées. Nous ne cherchons pas la polémique mais l'établissement de faits par un tiers. Lors de la dernière plénière, il a été annoncé une présentation du suivi de l'analyse des bruits. Je demande à nouveau qu'une présentation du relevé et du suivi des bruits soit faite.

Mme HARDOUIN – Présidente SPPPI Estuaire Adour

Nous ne disposons pas de ces relevés. M. GUNSETT et Mme DEQUEKER étaient présents lors de la plénière et nous avons fait part de notre intérêt pour ces données.

Mme DEQUEKER – Ville d'Anglet

J'ai donnée 3 relevés de données.

Mme HARDOUIN – Présidente SPPPI Estuaire Adour

On ne peut pas faire une analyse sur ces 3 relevés. On a besoin de partager une connaissance complète. Si vos relevés sont susceptibles d'améliorer la connaissance du SPPPI, rien ne vous empêche de nous les adresser.

M. BERGE – Région Nouvelle-Aquitaine

Je pense qu'on est tous d'accord pour dire qu'on est prêt à comparer les données de l'arrêté et les relevés de la Ville d'Anglet. Nous demandons officiellement à la mairie d'Anglet de nous transmettre les données sans lesquelles nous ne pouvons pas avancer.

Concernant cette vidéo, cela fait un moment que, sur le Port de Bayonne, on a anticipé ce qu'a dit Bruno LEMAIRE. On a un site SEVESO seuil haut, avec un PPRT qui prend en compte toutes les mesures pour réduire les risques. On a fait en sorte d'écarter tous les projets d'implantation industrielle de ce type. Les projets sont systématiquement examinés de manière collégiale au sein du Comité Stratégique.

M. BILHERE - AMIC

L'AMIC demande à nouveau que soient produites les données des relevés du sonomètre de la Ville d'Anglet.

Qu'en est-il du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement dans lequel la zone industrielle devait être incluse ?

Concernant la pollution atmosphérique, nous demandons à nouveau la mise en place d'une station ATMO industrielle avec la liste des paramètres demandés.

Mme HARDOUIN – Présidente SPPPI Estuaire Adour

Nous ferons un point complet lors de la plénière du mois de mai.

M. DUBERT – DREAL NA

Les paramètres de l'étude ATMO/CAPB avaient été définis au regard des résultats de l'étude de zone.

Mme BEDERE – SPPPI Estuaire de l'Adour

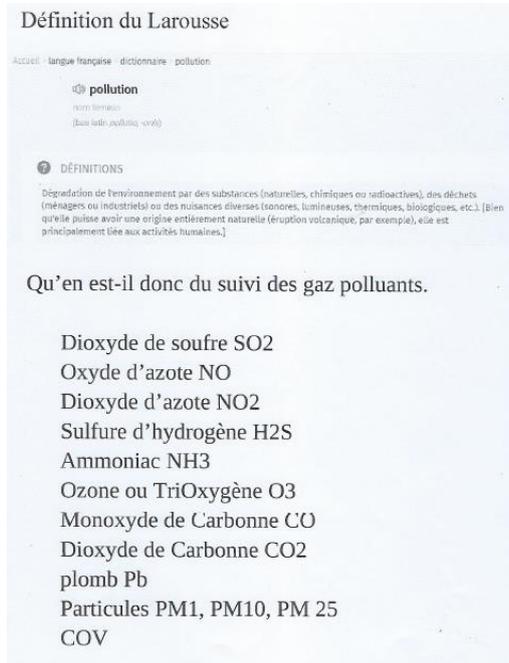
Nous pourrions recueillir l'avis des ingénieurs d'ATMO lors de la plénière à venir.

M. BILHERE - AMIC

Nous demandons également la présentation du PCAET.

Nous rappelons également que nous avons demandé à participer aux CSS.

Remise des éléments suivants :



Définition du Larousse

Accueil - langue française - dictionnaire - pollution

**pollution**  
nom féminin  
(du latin *pollutio*, « sale »)

**DÉFINITIONS**

Dégradation de l'environnement par des substances (naturelles, chimiques ou radioactives), des déchets (ménagers ou industriels) ou des nuisances diverses (sonores, lumineuses, thermiques, biologiques, etc.). [Bien qu'elle puisse avoir une origine entièrement naturelle (éruption volcanique, par exemple), elle est principalement liée aux activités humaines.]

Qu'en est-il donc du suivi des gaz polluants.

- Dioxyde de soufre SO<sub>2</sub>
- Oxyde d'azote NO
- Dioxyde d'azote NO<sub>2</sub>
- Sulfure d'hydrogène H<sub>2</sub>S
- Ammoniac NH<sub>3</sub>
- Ozone ou TriOxygène O<sub>3</sub>
- Monoxyde de Carbone CO
- Dioxyde de Carbone CO<sub>2</sub>
- plomb Pb
- Particules PM<sub>1</sub>, PM<sub>10</sub>, PM<sub>2.5</sub>
- COV

Textes de références

**Code de l'environnement : article L571-1**

Lutte contre le bruit

**Code général des collectivités territoriales : articles L2212-1 à L2212-5-1**

Pouvoirs du maire en matière de bruit

**Code de la santé publique : articles R1336-4 à R1336-13**

Bruits constitutifs de troubles du voisinage

**Code pénal : article R623-2**

Sanctions prévues

**Code de procédure pénale : article R48-1 à R49-8**

Amende forfaitaire (articles R48-1 et R49-7)

**Code de procédure pénale : article 529-1**

Délai de paiement de l'amende forfaitaire.

M. LE MOING-SURZUR – Sous-préfet de Bayonne

Comme je vous l'ai précisé, j'ai mis en action la révision des divers arrêtés concernant ces instances.

Mme BEDERE – SPPPI Estuaire de l'Adour

Nous pourrions également solliciter une présentation du PCAET par le service en charge de ce plan au sein de la CAPB.

Mme NOGARO – Le Seignanx

Au niveau du Seignanx également, le PCAET est quasiment bouclé. Nous pourrions également en faire une présentation.

M. BAYLE – SEPANSO 64

M. DUBERT avait proposé de faire un bilan de conformité des contrôles sur les sites du Port de Bayonne.

M. DUBERT – DREAL NA

J'y ai répondu hier. Nous le ferons à la plénière suivante.

M. BOTELLA – AHQSB

Nous renouvelons notre demande de prise en compte de la composition des embruns et notamment en particules fines et tensioactifs. La situation au regard des molécules de détergents pétrochimiques est urgente.

Mme DEQUEKER – Ville d'Anglet

Le PPRT va arriver aux termes des 10 ans et entrer en révision. Je souhaitais connaître les dates et proposer que le SPPPI y participe avec une présentation large.

Je reviens également sur le fait qu'à la plénière soit fait le lien avec les plans précédents PPA et PPBE. Je remercie pour leur présence les associations que je respecte beaucoup.

M. DUBERT – DREAL NA

A ma connaissance, il n'y a pas de révision du PPRT. Ils n'ont pas vocation à être révisé sauf modification de l'établissement ou projet.

Concernant les stations ATMO/CAPB, les PM10 et PM2.5 ont été mesurées.

Mme HARDOUIN – Présidente SPPPI Estuaire Adour

Je vous remercie et je lève la séance.